

## II - Catégories de candidatures concernées et procédures :

Conditions à remplir : elles varient en fonction des postes demandés

Postes spécifiques	Saisie et /ou mise à jour du CV (sur I-PROF)	Lettre de motivation faisant apparaître les compétences à occuper le poste et fonction sollicités (I-Prof)	Conditions supplémentaires	Dossiers complémentaires
CPGE	X	X	Il est vivement conseillé de prendre l'attache du chef de l'établissement sollicité pour un entretien > Il est vivement conseillé de prendre l'attache du chef de l'établissement sollicité pour un entretien > Au plan pédagogique, aptitudes spécifiques (voir <i>annexe II B0 spécial n° 2 du 9 novembre 2017</i> )	
Sections internationales et binationales	X	X	> Il est vivement conseillé de prendre l'attache du chef de l'établissement sollicité pour un entretien > Les PLP peuvent candidater en fonction de leur discipline à des BTS SII, économie et gestion, disciplines du secteur tertiaire, arts-appliqués et sciences-physiques (se reporter à l'annexe)	
En classe de BTS dans certaines spécialités (cf annexe II B0 spécial n° 2 du )	X	X		
Arts appliqués : BTS, classes de mise à niveau, diplôme des métiers d'art, diplômes supérieurs d'arts appliqués	X	X	> Il est vivement conseillé de prendre l'attache du chef de l'établissement sollicité pour un entretien > Etre titulaire du CAPET section arts appliqués ou de l'agrégation arts, option B, arts appliqués	Dossier de travaux personnels récents à caractère artistique ou pédagogique s/s la forme d'un CD ou DVD gravé avec fichiers à envoyer à la DGRH B2-2, 72 rue Regnault 75243 Paris cedex 13 <u>avant le 12 décembre 2017</u>
Sections « théâtre expression dramatique » ou « cinéma audiovisuel » avec complément de service : Service principal dans la discipline d'origine + complément de service dans une des spécialités	X	X	Il est vivement conseillé de prendre l'attache de l'IA-IPR en charge du dossier, du délégué académique à l'action culturelle et du chef de l'établissement sollicité pour un entretien	
Poste à l'ONISEP	X	X	Concomitamment à l'enregistrement de leurs vœux, via I-Prof les candidats constituent un dossier de candidature comportant : - l'acte de candidature rédigé sur papier libre - les renseignements d'état civil - le curriculum vitae retraçant la carrière du candidat et les différents emplois occupés - les titres et diplômes obtenus - une réflexion sur la mission du directeur ou du psyEN dans un des postes sollicités - éventuellement, les expériences en rapport avec le poste demandé	Ce dossier devra être adressé au directeur de l'ONISEP - 12, mail Barthélémy Thimonier 77437 MARNE LA VALLEE CEDEX 2 avant le <u>12 décembre 2017</u>

Postes spécifiques	Saisie et /ou mise à jour du CV (sur I-PROF)	Lettre de motivation faisant apparaître les compétences à occuper le poste et fonction sollicités (I-Prof)	Conditions supplémentaires	Dossiers complémentaires
Enseignements en dispositifs sportifs conventionnés (réservé PEPS)	X	X	Les candidats devront justifier d'une expertise sportive reconnue par un diplôme d'état et d'un engagement dans le milieu associatif sportif (voir annexe II BO spécial n° 2 du 9 novembre 2017)	
PLP « dessin d'art appliqué aux métiers d'art » (libellé du Mouvement sur I-PROF : « communication visuelle et graphique »)	X	X	Il est vivement conseillé de prendre l'attache du chef de l'établissement sollicité pour un entretien	> Dossier s/s la forme d'un CD ou DVD gravé relatif aux compétences professionnelles spécifiques à envoyer à la DGRH B2-2, 72 rue Regnault 75243 Paris cedex 13 <u>avant le 12 décembre 2017</u>
PLP requérant des compétences professionnelles particulières	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Il est vivement conseillé de prendre l'attache du chef d'établissement sollicité pour un entretien</li> <li>&gt; Les professeurs doivent être candidats dans leur discipline</li> </ul>	
DDF (nouvel intitulé) Directeur délégué aux formations (Ex DDFPT)  (candidats à la fonction - 1 <sup>ère</sup> demande - ou déjà titulaires de la fonction)	X	<p>Pour les candidats à la fonction :</p> <p>Explicitation dans la lettre de motivation de leur perception de la fonction de directeur délégué aux formations et des principaux projets à conduire dans la fonction sollicitée</p> <p>Explicitation de la démarche de mobilité dans la lettre de motivation, plus particulièrement pour les titulaires de la fonction (agréés /certifiés)</p> <p>sollicitant un poste de CTR en LP ou PLP sollicitant un poste de CTR en LT</p> <p>-Description sommaire de la structure pédagogique de leur établissement actuel</p>	<p>Les candidats souhaitant participer pour la première fois au mouvement des DDF doivent être inscrits sur la liste d'aptitude académique à la fonction de DDFPT (liste publiée sur le site <a href="http://www.ac-versailles.fr">www.ac-versailles.fr</a> à compter du 02 décembre 2017 - réf : circulaire DPE – 2017 n°68 du 09 octobre 2017)</p> <p>&gt; Il est vivement conseillé de prendre l'attache du chef d'établissement sollicité pour un entretien</p> <p>&gt; Etre professeur agrégé et certifié des disciplines technologiques ou professeur de LP</p>	
Enseignement en langue bretonne ou corse	X	X	Certification et/ou habilitation à enseigner en langue bretonne	